Envoyé en préfecture le 19/06/2026
Reçu en préfecture le 19/06/2026
Publié le
ID : 029-212903009-20260618-CCAS202604-DE

COMMISSION COMMUNALE D'ACTION SOCIALE

Mairie de LE TREVOUX
2, rue de Bannalec
29380 LE TRÉVOUX

L'an deux mil vingt-six, le dix-huit juin, à dix-huit heures et trente minutes, la Commission Communale d'Action Sociale de LE TREVOUX, convoquée le 29 mai 2026, s'est réunie, au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de séance de Madame Elina VANDENBROUCKE, Maire.
Nombre de membres : 11
Présents : 10 : Elina VANDENBROUCKE, Vanessa DORVAL, Chantal GUENNEC, Daniel HANOCQ, Aurore LANGLAIS, Stéphane VALETTE, Pierre LE GUIRINEC, Gilbert LETUPPE, Jacqueline PENNEC et Estelle RIVIÈRE.
Absente excusée : 1 : Sophie LE GOFF qui a donné procuration à Vanessa DORVAL.
Présidence de séance : Elina VANDENBROUCKE, Maire.
Secrétaire de séance : Pierre LE GUIRINEC.

DÉLIBÉRATION CCAS 2026 / 04
ÉLECTION DU VICE PRÉSIDENT DU CCAS

Comme le prévoit l'article L-123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le Conseil d'administration, lors de son renouvellement, élit en son sein un Vice-président qui le préside en l'absence de la Maire, Présidente de droit : sa mission consiste à suppléer la Présidente du CCAS pour assurer le bon déroulement des séances du conseil.
La Présidente de séance invite les membres présents du Conseil d'administration à faire acte de candidature.
Vu les articles L.123-6 à L.123-8 et R.123-16 à 123-27 du Code de l'Action Sociale et des Familles,
Vu la délibération 2026/18 en date du 7 mai 2026 fixant le nombre des membres élus du Conseil municipal auprès du Conseil d'administration du CCAS,
Vu l'arrêté 2026/51 en date du 22 mai 2026 désignant les membres nommés par la Présidente du CCAS,
Considérant qu'il est demandé au Conseil d'administration de procéder à l'élection d'un Vice-président,
Vu la candidature de Madame Chantal GUENNEC à cette fonction,
Considérant qu'aucune autre candidature n'a été présentée,
Madame la Présidente invite le Conseil d'administration à procéder, à scrutin secret, à l'élection d'un Vice-président.
Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre d'inscrits	11
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	11
Nombre de bulletins blancs /nuls	0
Suffrages exprimés	11
A obtenu : Madame Chantal GUENNEC	11 voix

Le Conseil d'Administration
A l'unanimité des membres présents ou représentés
Par 11 voix Pour

PROCLAME Madame Chantal GUENNEC en qualité de Vice-présidente du CCAS.

A LE TREVOUX, le 18 juin 2026

La Présidente,
Elina VANDENBROUCKE

Rendu exécutoire par transmission
En Préfecture le 19/06/2026
De la publication le 19/06/2026